



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1354

Opération 60051001 "Renouvellement du parc de véhicules et engins de la Ville 2015-2020". Lancement global de l'opération et affectation complémentaire de l'AP 2015-1, programme 00008.

Direction Logistique, Garage et Festivités

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1354 - OPERATION 60051001 "RENOUVELLEMENT DU PARC DE VEHICULES ET ENGINS DE LA VILLE 2015-2020". LANCEMENT GLOBAL DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE DE L'AP 2015-1, PROGRAMME 00008. (DIRECTION LOGISTIQUE, GARAGE ET FESTIVITÉS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/948 du 16 mars 2015, le Conseil municipal a approuvé le lancement d'une partie de l'opération citée en objet pour des besoins urgents par anticipation au vote de la programmation pluriannuelle des investissements 2015-2020, pour un montant de 1 000 000 €.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon 2015-2020 qui comprend le projet « Renouvellement du parc de véhicules et engins de la ville 2015-2020 » ainsi que le vote des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la ville, dont celle intitulée « Acquisition de véhicules et engins 2015-2020 », AP n° 2015-1, pour un montant de 11 000 000 €.

L'évolution de l'activité des directions de la Ville ainsi que l'ancienneté et l'état des véhicules et engins nécessaires à l'exercice du service public conduisent au remplacement d'une centaine d'unités par an, selon des règles de remplacement définies par type de matériel.

Une liste annuelle glissante est établie en début d'année. Elle comprend :

- les propositions de création de nouveaux véhicules et engins en lien avec les évolutions de l'organisation des directions ;
- les achats de matériels et mobiliers spécifiques liés à la mise en place et la gestion de pools de véhicules (consignes, etc.) ;
- les aménagements et petits travaux tels qu'installation de prises ou bornes pour le chargement des véhicules électriques ;
- les équipements techniques des véhicules utilitaires selon l'activité (véhicule atelier, hayon élévateur, grue, nacelle...).

Les achats sont réalisés tout au long de l'année au fur et à mesure de la mise au point avec les utilisateurs des cahiers des charges techniques de chaque véhicule ou engin dans le cadre des marchés en cours ou de marchés spécifiques à passer.

Le renouvellement régulier de ce parc permet de contenir et maîtriser le budget de fonctionnement (carburant, entretien, maintenance et réparation, contrôles techniques) et s'inscrit dans une démarche de développement durable (priorité à la gestion en pool, achat de véhicules propres, réduction des

consommations de carburants et des émissions de CO2, développement des modes doux). La consommation annuelle en carburants a ainsi été réduite de près de 19 % au cours du mandat précédent (659 000 litres en 2014 contre 813 000 litres en 2008).

Le plan de renouvellement de ces véhicules et engins, y compris les aménagements connexes est fixé à 11 millions d'euros pour la période 2015-2020 dont 1 000 000 € déjà délibéré, affecté et engagé. Afin de permettre aux services de la Ville d'exercer leurs missions, il convient de procéder à l'affectation du solde de l'autorisation de programme 2015-1 « Acquisition de véhicules et engins 2015-2020, programme 00008 « Administration générale » doit 10 millions d'euros.

Les marchés de fournitures seront attribués en application des dispositions du Code des marchés Publics.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

### **DELIBERE**

1 – Le lancement global de l'opération 60051001 « Renouvellement des véhicules et engins est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire de l'autorisation de programme 2015-1 Acquisition de véhicules et engins 2015-2020, programme 00008 « Administration générale »

2 – Les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00008, AP n° 2015-1 et seront imputées sur les chapitres 21, 23 et autres, fonctions 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des délais de livraison variables et des aléas pouvant survenir :

- année 2015 : 1 800 000 €
- année 2016 : 1 800 000 €
- année 2017 : 1 800 000 €
- année 2018 : 1 800 000 €
- année 2019 : 1 800 000 €
- année 2020 : 2 000 000 €.

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions ou tout fonds européens auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l’attribution et à l’encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

N. GAY